

---



---

# STATUT PROVINCIAL

DU

## BAS-CANADA.

---

*Anno Regni Nono GEORGII IV.*

SON EXCELLENCE

SIR JAMES KEMPT, G. C. B.

ADMINISTRATEUR DU GOUVERNEMENT.

“ **A**U Parlement Provincial, commencé et tenu à Québec, le vingt-  
 “ ième jour de Novembre, *Anno Domini*, Mil huit cent vingt-sept,  
 “ dans la huitième Année du Règne de Notre Souverain Seigneur, GEORGE  
 “ Quatre, par la Grâce de Dieu, ROI du Royaume Uni de la *Grande Bre-*  
 “ *tagne et d'Irlande*, Défenseur de la Foi, et de là continué par diverses proro-  
 “ gations, jusqu'au vingt-unième jour de Novembre mil huit cent vingt-  
 “ huit ;”

“ Etant la Deuxième Session du Treizième Parlement Provincial du Bas-Canada.”

CAP.